



AMBASSADE DE SUISSE  
EN ITALIE

00197 ROME, le 2 octobre 1969

Largo Elvezia - Via Barnaba Oriani, 6r  
Tél. 803-64r

Réf.: 131.20(1). - PI/vz

ad s.B.41.10.2.  
p.B.41.11.J.1. -JH/gi

A la Division des  
affaires politiques du  
Département politique fédéral

3003 B e r n e

Initiative Schwarzenbach

Monsieur l'Ambassadeur,

Par lettre du 23 septembre, vous me remettez deux exemplaires de la documentation distribuée à Berne lors de la récente conférence de presse de M. von Moos. Je vous en remercie vivement. Ces textes m'ont permis de renseigner les premiers journalistes intéressés à connaître les termes et les arguments de notre gouvernement dans sa réponse à l'initiative Schwarzenbach. Vous m'annoncez, dans la même lettre, que vous me soumettrez prochainement les textes du message. A ce propos, je vous saurais gré d'augmenter le plus possible le nombre des exemplaires italiens (10 à 20 exemplaires). Je ne pourrais pratiquement pas utiliser, ailleurs qu'à l'ambassade, des textes rédigés en une autre langue.

La presse italienne, comme vous avez pu le constater, et surtout la presse de l'Italie du nord ("Il Corriere della Sera", "Il Giorno") a souligné à plusieurs reprises la xénophobie latente de nombreux Suisses. Elle s'est faite l'écho sans commentaires, la semaine passée, de la position gouvernementale. J'aimerais à ce sujet relever deux articles qui, depuis quelques jours, précisent la position italienne. Le premier, paru sur l'hebdomadaire officiel de la démocratie-chrétienne, "La Discussione" No 20 du 21 septembre 1969 sous le titre "Toute l'Europe n'est pas encore suisse" informe ses lecteurs de l'organisation en Belgique d'une semaine italienne, dans un pays qui n'est pas encore "suisse". "Suisse", pour la démocratie-chrétienne, le parti du gouvernement, est donc déjà devenu synonyme "d'anti-italien". Je joins cet article en annexe.

En	RM	JH			a/s
Date	6.10				
Viz	RM				
EPD		-4.10.69		11	
Ref.	S.B. 41.10.2.				

*6th 13/6A restandijn*  
*File M. Crapanzani*  
*1.10.10.69*



- 2 -

"L'Osservatore romano", dans son édition du 26 septembre, publie un article également sévère (L'assurda lotta all'"inforestieramento" - Il Consiglio federale svizzero contro l'iniziativa razzistica). Il regrette que les aspects humains du problème de la main d'oeuvre étrangère n'aient été examinés que "marginalelement" par le gouvernement suisse.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Annexes:  
2 photocopies

